



Signature de l'appel pour la réouverture des lieux d'art et de culture

Dimanche 13 décembre dernier, Eric Piolle, Maire de Grenoble, signait l'appel des directeurs et directrices de compagnies, de théâtres et de structures culturelles, associant Grenoble au référé liberté porté au Conseil d'État pour l'ouverture des lieux d'art et de culture. Un appel ouvert à toutes les directrices et directeurs d'entreprises culturelles et à tous-tes les élu-es souhaitant soutenir ce recours en qualité de propriétaires de bâtiments culturels.

En désaccord profond avec la décision inéquitable du gouvernement de maintenir les salles de spectacle fermées au public après le 15 décembre, nous, directrices et directeurs de compagnies, de théâtres et de structures culturelles, avons décidé de nous engager dès aujourd'hui dans une démarche collective de recours en référé liberté. Cette démarche pour la réouverture des lieux d'art et de culture et leur inscription dans la vie quotidienne de la cité est portée par l'ensemble des syndicats de notre secteur, et nous invitons tou-tes nos collègues à manifester leur adhésion à cette procédure commune.

Par cet appel, nous invitons également les collectivités territoriales qui le souhaitent, à s'associer à ce recours en référé, en leur qualité de propriétaires des bâtiments concernés par ces fermetures.